

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna - Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures,
le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 34
procurations : 6
votants : 40

Date de convocation :
15 septembre 2023

PRESENTS : A. RIESEN, G. ZORITCHAK S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, P.J. CRASTES, A. CUZIN, V. LECAQUE, P. CHASSOT, S. KARADEMIR, E. ROSAY, M. GRATS, C. VINCENT, L. VESIN, L. DUPAIN, V. LECAUCHOIS, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J.C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, J.P. SERVANT, B. FOL, A. MAGNIN, A. AYEB, M-N. BOURQUIN, F. DE VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. GUILLET

REPRESENTES : C. CACOUAULT par V. LECAQUE, M. SALLIN par M. GRATS, S. LOYAU par V. LECAUCHOIS, G. NICOUD par D. BESSON, H. ANSELME par A. AMAR, C. DURAND par A. MAGNIN

EXCUSES : M. MERMIN, J. LAVOREL

ABSENTS : J-L. PECORINI, J. CHEVALIER, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, L. CHEVALIER, L. JACQUET, F. BENOIT

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° 20230925_cc_dech_83

8.8 ENVIRONNEMENT

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION
DES DECHETS 2022**

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Chassot, 5ème Vice-Président,

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) pour l'année 2022 doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport, ainsi que l'avis du Conseil communautaire, sont mis à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation, et sur le site Internet de la CCG.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux Communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal et à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les Communes en disposant, dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le RPQS de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2022 est annexé à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2224-17-1, L1411-13, D2224-1 et suivants,

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu l'avis de la commission Déchets réunie le 11 septembre 2023,

DELIBERE

Article unique : approuve le RPQS de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2022, figurant en annexe à la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

Le secrétaire de séance
Carole VINCENT

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



ANNEE 2022

Sommaire

1.	Le territoire desservi	3
1.1	Le périmètre.....	3
1.2	Présentation générale	3
1.3	Répartition de la population.....	4
1.4	Organigramme	5
1.5	Caractéristiques des opérations de collecte.....	5
2	Répartition des tonnages collectés en 2022	7
3	Collecte.....	7
3.1	Ordures ménagères résiduelles	7
3.2	Les emballages.....	9
3.3	Les textiles	10
4	Les déchetteries	11
4.1	Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »	13
4.2	Les déchets divers	13
4.3	Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD).....	14
4.4	Le compostage	15
5	Coûts du service public d'élimination des déchets.....	16
5.1	Fonctionnement	16
5.2	Investissement.....	17
5.3	Coûts de collecte et incineration.....	18

1. Le territoire desservi

1.1 Le périmètre

Le Genevois,

*au nord de la Haute Savoie,
à proximité des Alpes,
du Jura et de la Suisse*



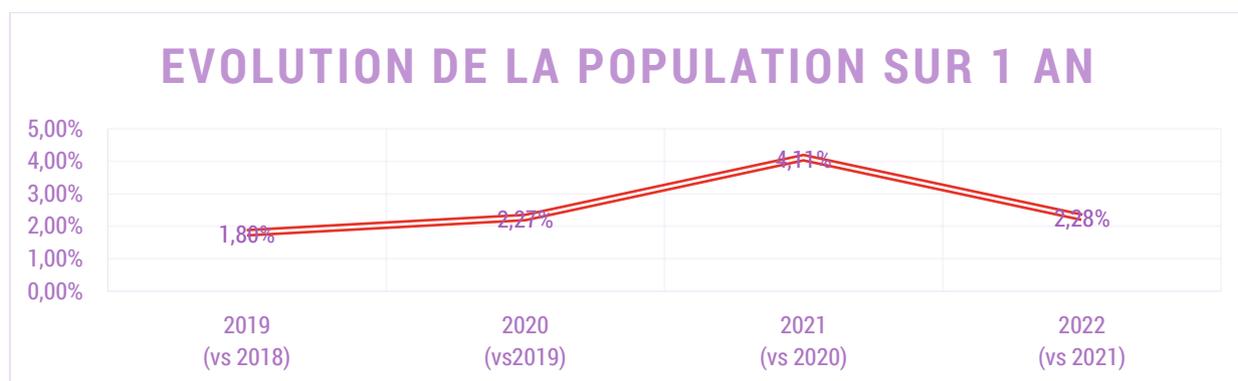
1.2 Présentation générale

La Communauté de Communes du Genevois est une collectivité située dans le département de la Haute-Savoie. Elle regroupe 17 communes rurales et semi-urbaines. Créée fin 1995, la Communauté de Communes du Genevois s'est vue déléguer la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

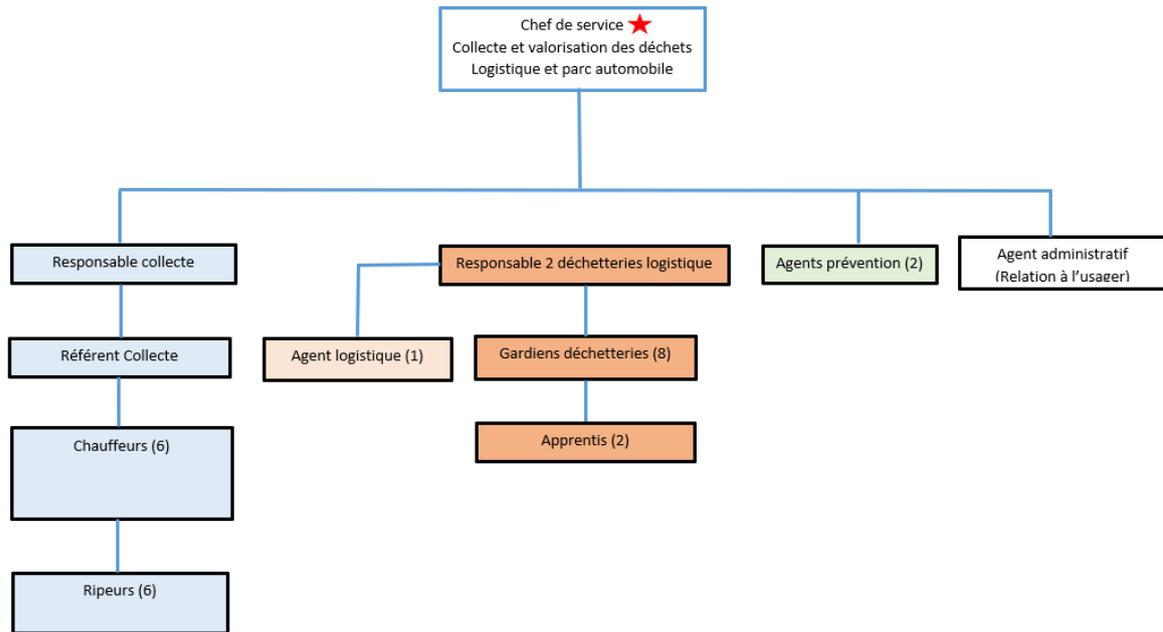
Elle adhère au syndicat de traitement du SIDEFAGE, devenue SIVALOR au 1^{er} Juillet 2022, pour le traitement d'une partie de ses déchets « ordures ménagères, déchets verts, déchets encombrants des ménages « DEM » ».

1.3 Répartition de la population

Communes	Population légale en vigueur en 2019	Population légale en vigueur en 2020	Population légale en vigueur en 2021	Population légale en vigueur en 2022
Archamps	2604	2592	2622	2 644
Beaumont	2872	2905	2905	3 094
Bossey	1015	1032	1043	1 054
Chênex	822	837	827	824
Chevrier	522	551	606	633
Collonges	4079	4096	4069	4 065
Dingy	682	703	718	726
Feigères	1597	1715	1713	1 789
Jonzier	797	818	839	847
Neydens	1817	1959	2054	2 175
Présilly	887	979	1068	1 071
St-Julien	14294	14476	15758	16 125
Savigny	863	913	956	1 001
Valleiry	4620	4757	4925	4 995
Vers	855	912	911	936
Viry	5206	5264	5379	5 497
Vulbens	1609	1656	1671	1 685
TOTAL	45141	46165	48064	49 161
Evolution de la population	1,80%	2,27%	4,11%	2,28%



1.4 Organigramme



★ Changement de poste de de chef de service à l'automne 2022

1.5 Caractéristiques des opérations de collecte

La Communauté de Communes a développé 2 modes de collecte pour les ordures ménagères :

- **Collecte en porte à porte et points de regroupement** « bacs à roulettes » par trois camions bennes à ordures ménagères.
 - Camion benne avec chauffeur et deux ripeurs
 - Chaque véhicule procède à une tournée par jour de 4h15 à 11h15 du lundi au vendredi.
 - Chaque tournée est composée de deux remplissages complets de la benne soit 7 tonnes environ par remplissage.



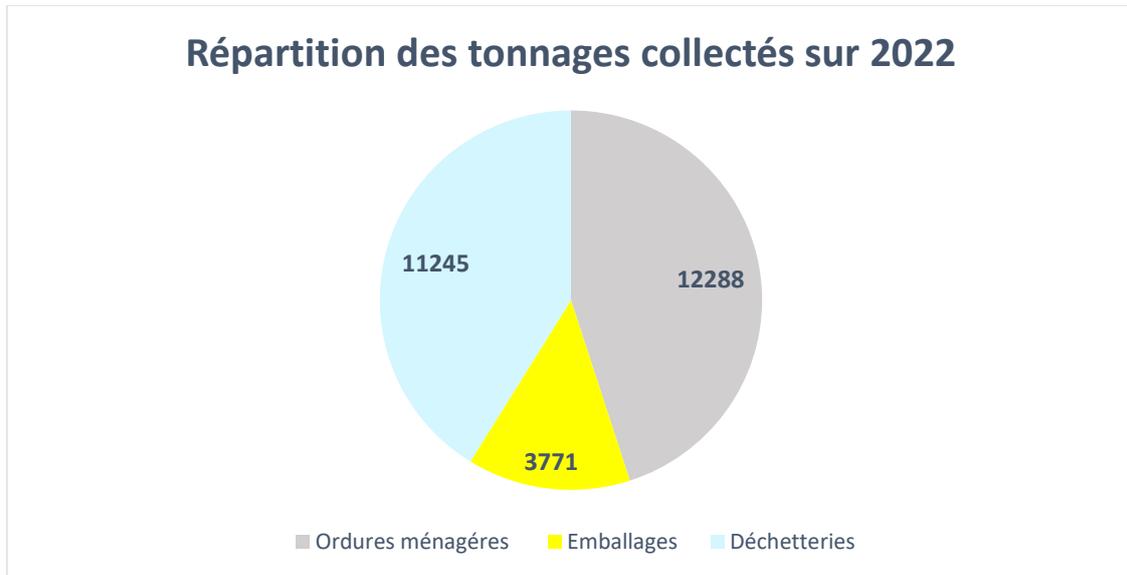
- **Collecte en point d'apport volontaire (PAV) « conteneurs enterrés et semi-enterrés »** à l'aide de deux camions multifonctions.
 - Trois camions multifonctions avec un chauffeur qui procèdent à la collecte de 60 conteneurs par jour en moyenne du lundi au vendredi



- La collecte par le biais de 2 déchetteries ouvertes 6 jours sur 7



2 Répartition des tonnages collectés en 2022



3 Collecte

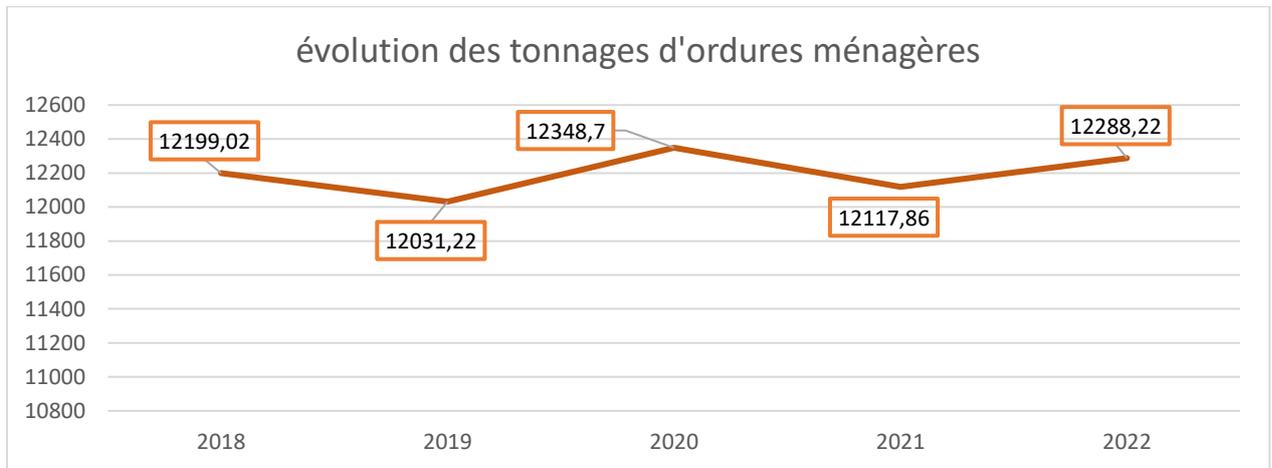
3.1 Ordures ménagères résiduelles

En 2022, les agents du service déchets ont collecté 12288.22 Tonnes, soit 1.41 % de plus qu'en 2021. Durant cette même période, la population du territoire a augmenté de 2.28%. Le volume d'ordures ménagères rapporté par l'habitant a diminué de 0.86%. Le changement de collecte (passage en PAV) de nombreuses communes et le développement du compostage collectif peuvent expliquer cette hausse relative.

Répartition de la collecte des Ordures Ménagères sur l'année 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	1123,12	1021	1015,06	935,56	1041,04
Février	885,12	900,86	933,4	912,78	931,32
Mars	1015,4	949,56	1064,04	1084,62	1089,32
Avril	1038,2	1004,76	1053,64	1013,14	1016,68
Mai	1102,42	1029,52	1010,12	1024,86	1102,44
Juin	1046,5	1006,48	1107,4	1104,24	1069,06
Juillet	1038,28	1097,5	1044,22	1068,12	987,86
Août	979,32	957,4	951,62	971,6	991,08
Septembre	914,64	985,42	1016,16	1010,68	1031,5
Octobre	1051,46	1072,1	1042	989,52	1016,16
Novembre	989,66	927,56	1004,3	1017,42	977,24
Décembre	1014,9	1079,06	1106,74	985,32	1034,52
TOTAL	12199,02	12031,22	12348,7	12117,86	12288,22

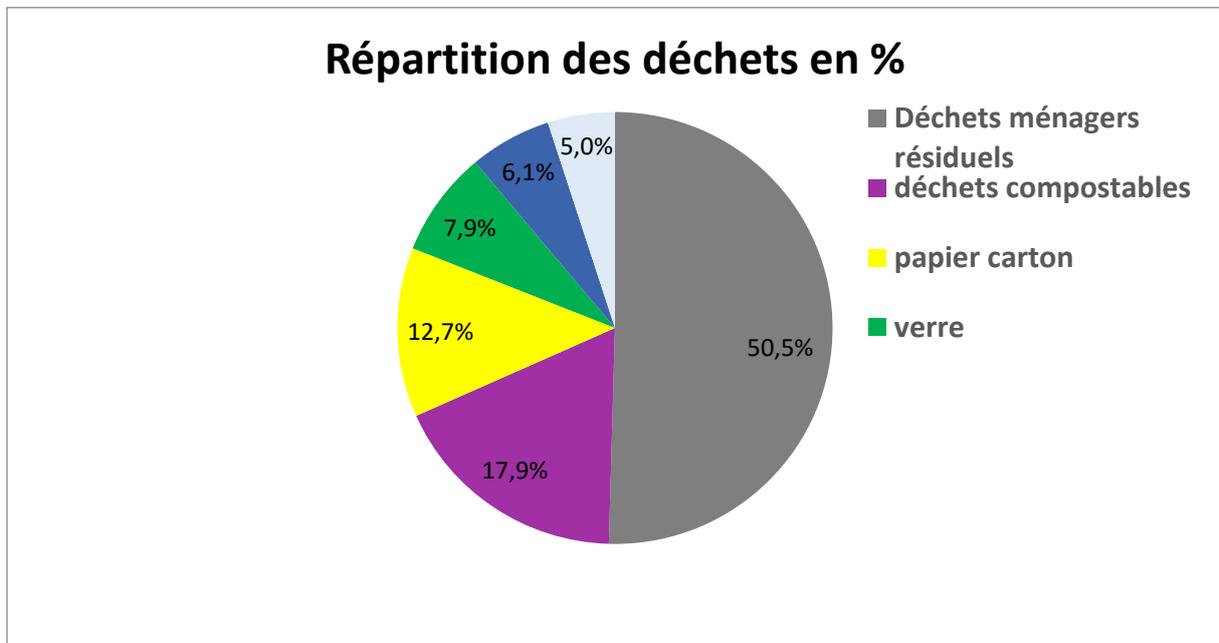
Evolution des tonnages depuis 2018



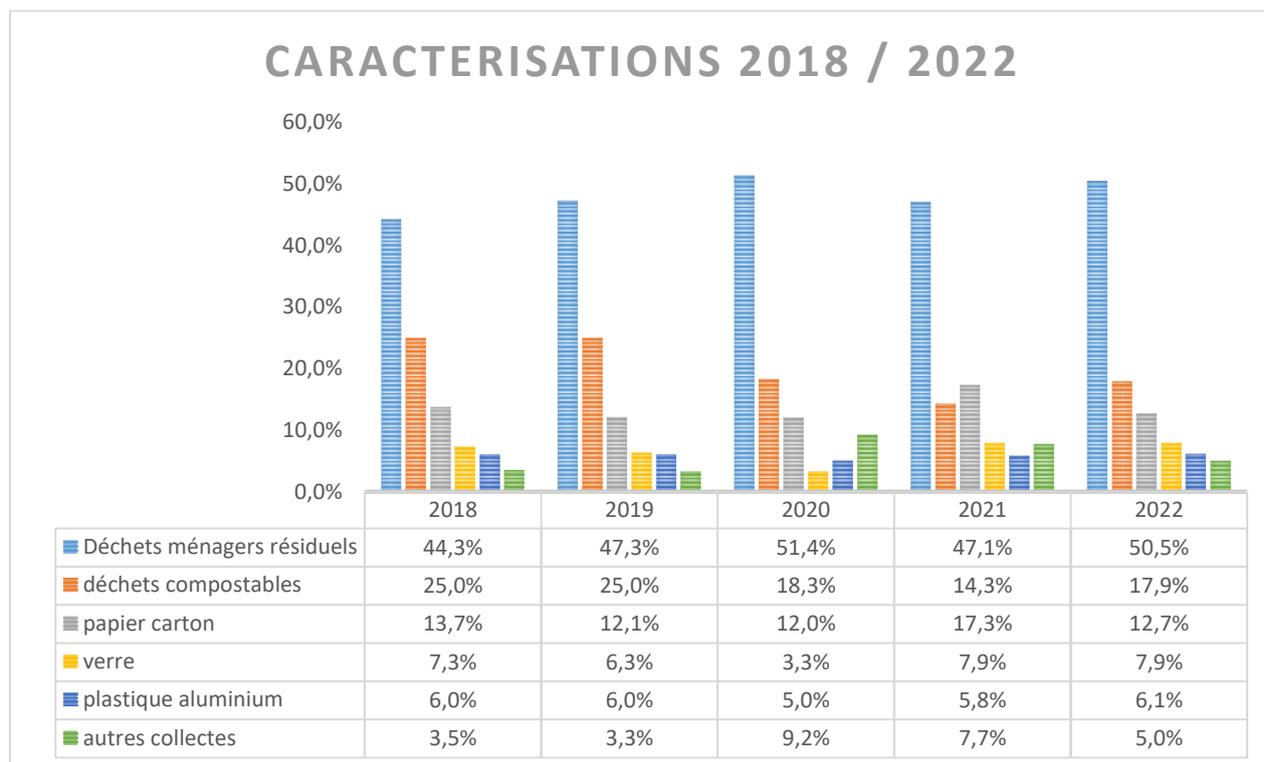
- **Contenu de nos ordures ménagères résiduelles**

Depuis 2011, le SIVALOR, réalise par le biais du bureau d'études « VERDicité » des caractérisations sur notre territoire. 3 circuits de collecte ont été ainsi analysés « Savigny-Jonzier, Collonges-Bossey, St Julien ». Ces caractérisations nous permettent de mesurer le volume et la nature des flux pouvant être soustraits de nos ordures ménagères résiduelles.

Répartition des déchets suite à la campagne de caractérisation du SIVALOR en %



Evolution de la composition des OMR depuis 2018 en %

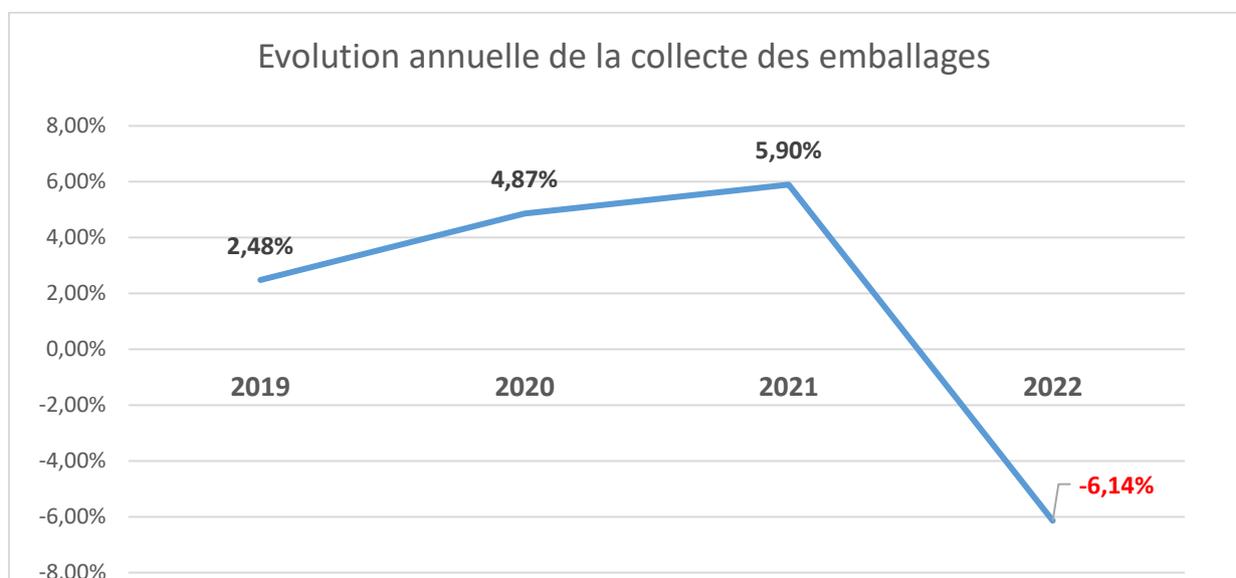
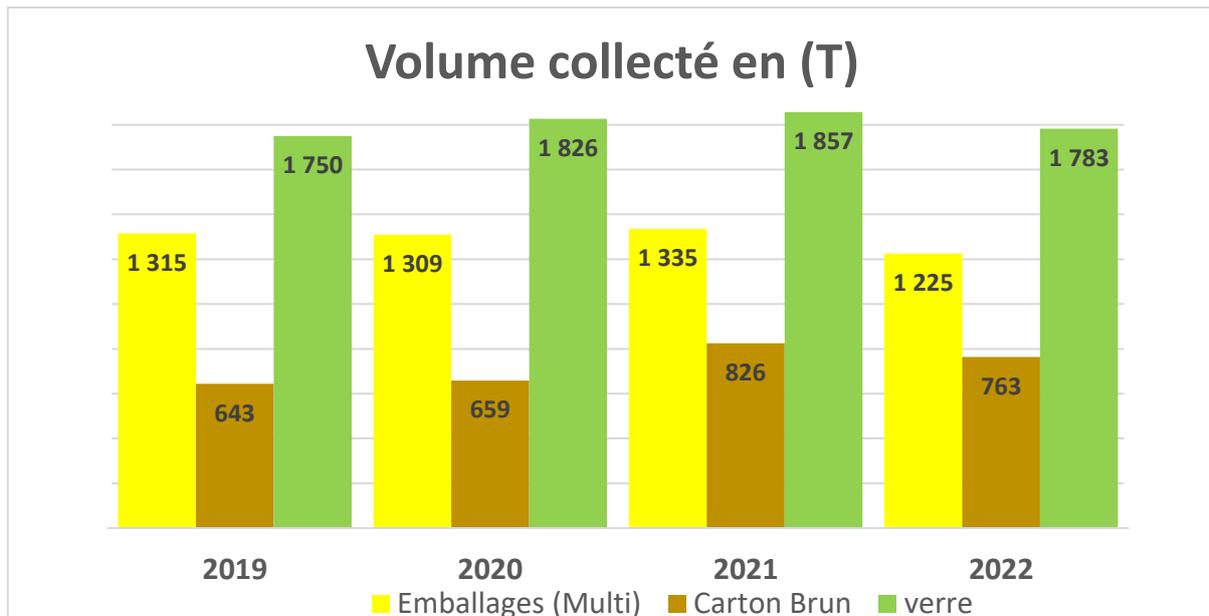


3.2 Les emballages

Sur notre territoire, la collecte et le traitement des emballages « papier, carton / plastique, métal / verre » sont réalisés par le syndicat de traitement du SIVALOR. Cette collecte est réalisée par des points d'apport volontaire « aériens, semi-enterrés, enterrés » et en déchetterie à l'aide de bennes dédiées.

En 2022, 125 points de collecte étaient répartis sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois, soit 18 créations en 2022. Ils ont permis de collecter 3771.27 tonnes d'emballages soit une diminution de 6.14% par rapport à 2021.

Tonnage annuel réparti par flux



Cette baisse peut être en lien avec le fort têt d'inflation du coût de la vie qui a pour effet une diminution de la consommation.

3.3 Les textiles

La Communauté de Communes du Genevois en partenariat avec la « fibre savoyarde » a développé une collecte de textiles sur le territoire.

En 2022, cette collecte a permis de détourner des ordures ménagères 188 Tonnes de textiles, en forte hausse sur 1 an



4 Les déchetteries

Une déchetterie est un espace clos, classé pour la protection de l'environnement, gardienné et aménagé pour que des particuliers et des professionnels puissent y déposer certains déchets qui ne sont pas ramassés dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères.

Répartition des déchetteries sur le territoire

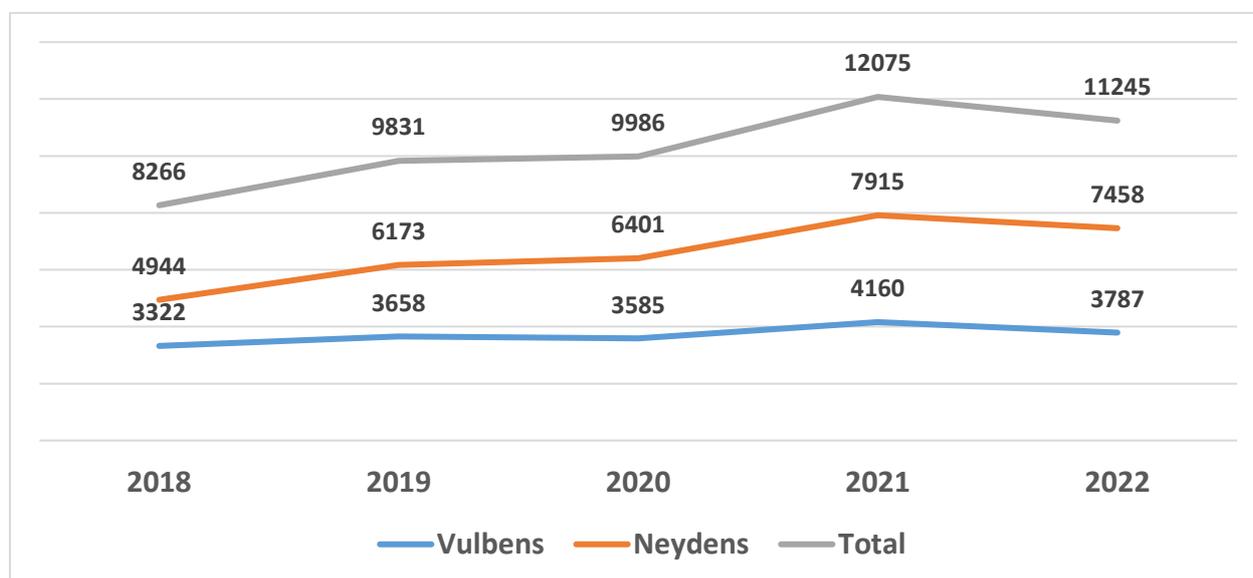


Les déchetteries de la Communauté de Communes du Genevois sont gérées de la façon suivante :

- Surveillance et gestion assurées par la Communauté de Communes du Genevois

- Le transport et le traitement des déchets par différents prestataires « SERPOL, EXCOFFIER », le SIVALOR et un véhicule ampiroll de la Communauté de Communes du Genevois.

En 2022, la collectivité a collecté 11244.7 tonnes de déchets par le biais de deux déchetteries soit une diminution de 6% par rapport à 2021.



Les principaux flux ayant diminué sont les déchets verts et gravats.

Les déchets divers provenant de particuliers et professionnels, collectés sont les suivants :

- Les Déchets Equipements Electriques et Electroniques « DEEE » (-64 t)
- Déchets végétaux (-880 t)
- Cartons, papiers (-62t)
- Déchets ferreux (-252t)
- Bois « hors bois créosoté » (-162t)

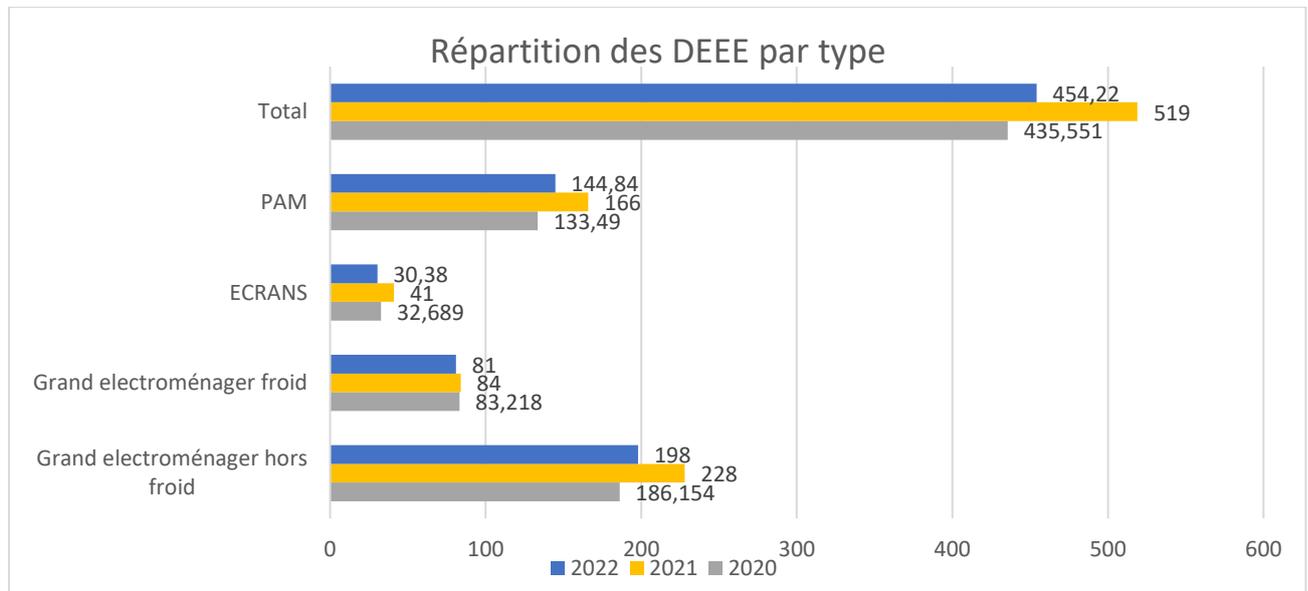
Les déchets toxiques en quantité dispersée « DTQD » (-64t) :

- Produits liquides, solides corrosifs «acide, base»
- Liquides à incinérer « antigels, solvants, produits photo... »
- Solides ou liquides organiques « peintures, vernis, encres, graisses... »
- Solides ou liquides réactifs ou inconnus « chlorates, nitrates.... »
- Produits à base de mercure
- Autres solides « phytosanitaires, cosmétiques.... »
- Filtres à huile et huile moteur
- Huile friture
- Aérosols
- Les bouteilles de gaz

4.1 Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »

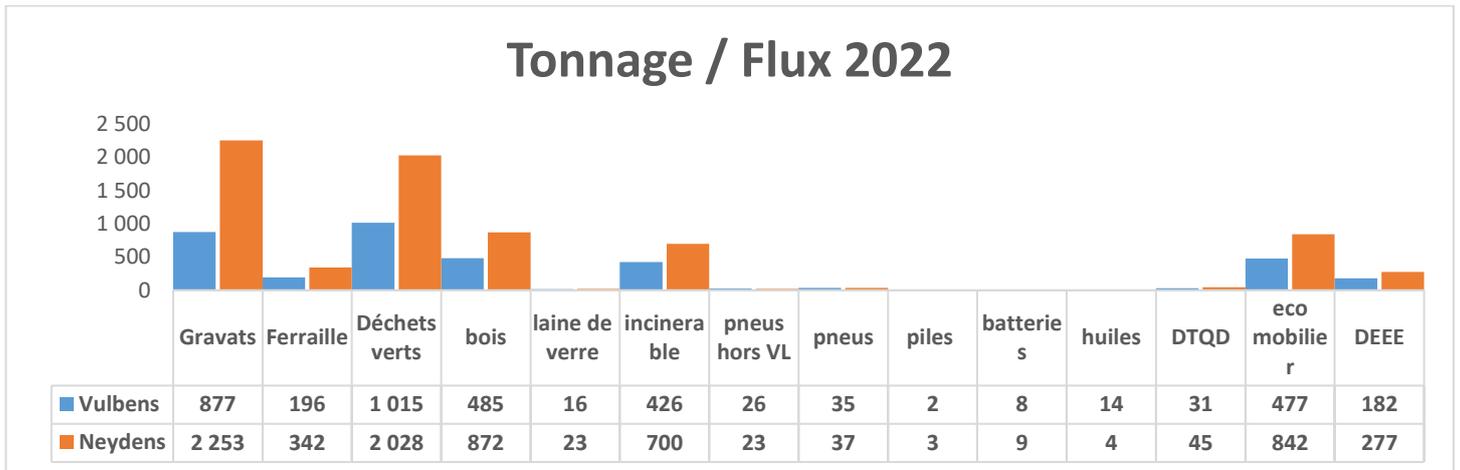
La collecte et le traitement des DEEE sont assurés et subventionnés par éco-système. En 2022 nous avons collecté sur l'ensemble des deux déchetteries 454 tonnes de DEEE.

Répartition des DEEE par type « 2020, 2021 et 2022 »



4.2 Les déchets divers

Répartition des principaux flux collectés en 2022



Focus déchets verts

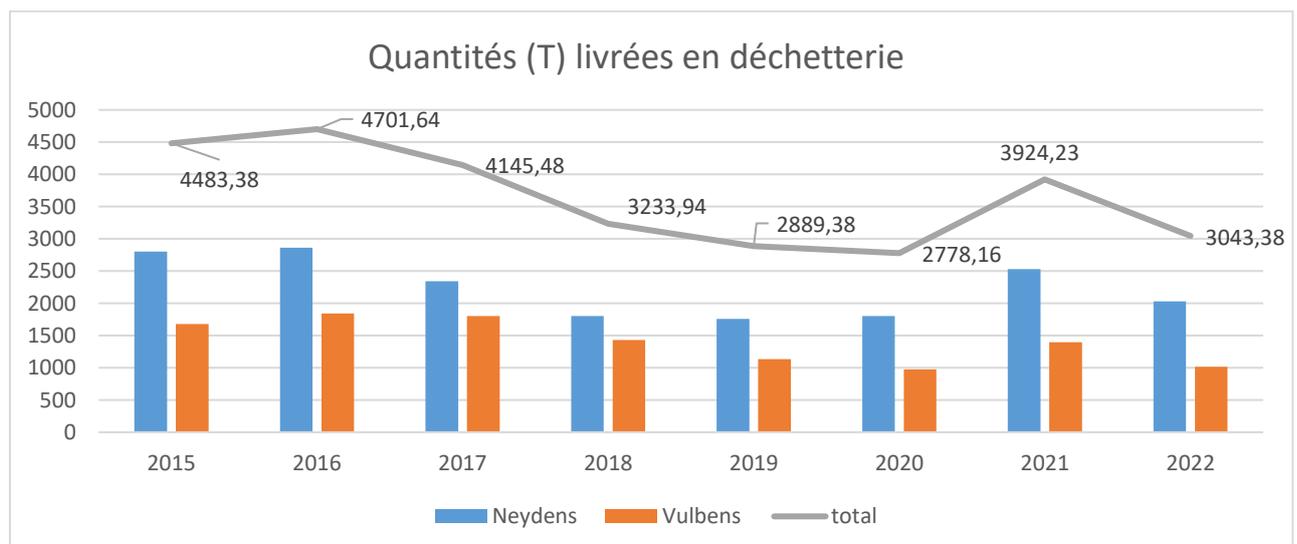
Les déchets verts représentent 27% des apports en déchetterie.

Ce déchet est très lié au climat et ne permet pas de stabiliser les apports en déchetterie.

La météo de 2022, moins propice au développement de la flore, a eu pour conséquence une diminution de plus de 22.45% des apports en déchetterie.

Nous arrivons à moyenne sur les 8 dernières années à 3 650 t/an

Evolution des apports de 2015 à 2022



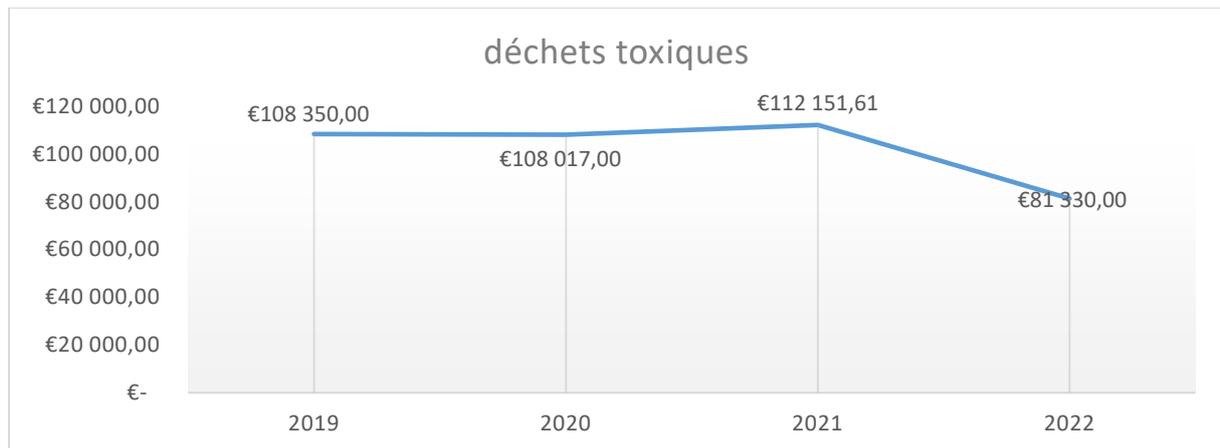
4.3 Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD)

Le coût de traitement des DTQD s'élève à 81 330 € pour 75.9 Tonnes. La part la plus importante est le traitement des peintures.

Les DTQD sont des déchets hautement sensibles pour l'environnement ce qui explique le coût élevé du traitement.

Cependant un certain nombre de ces flux sont collectés et traités gratuitement par des éco-organismes « tubes fluos, les piles » et d'autres nous sont rémunérés « batteries ».

Coût de traitement des DTQD



4.4 Le compostage

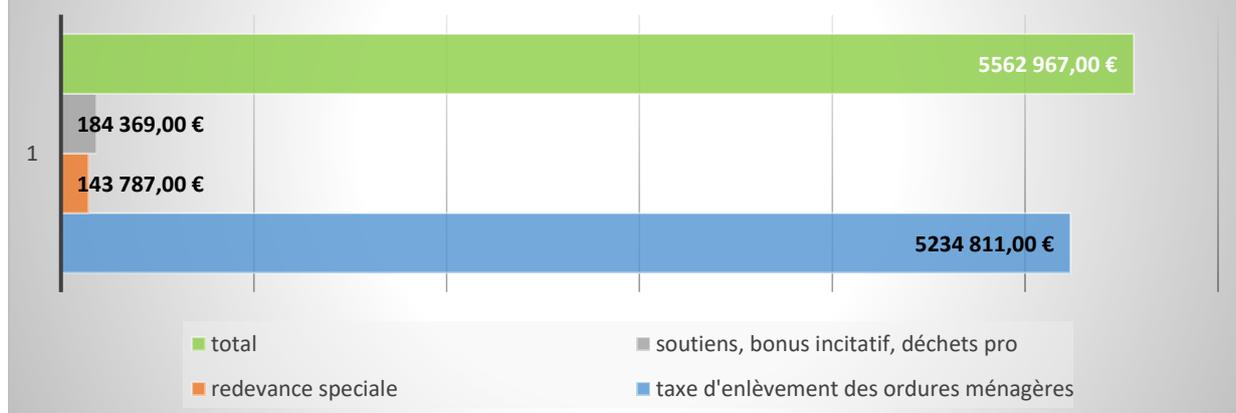
Depuis plusieurs années, la collectivité fait la promotion du compostage auprès des usagers du territoire. Elle accompagne les copropriétés dans la mise en œuvre de sites collectifs et propose des kits de compostage aux usagers habitant un logement individuel.

En 2022, 16 sites collectifs supplémentaires ont été installés portant à 85 le nombre de sites en service sur le territoire.

La collectivité a également distribué en 2022, 172 kits supplémentaires soit un total de 1856 kits sur 4 ans.

Livraison de kits en 2022

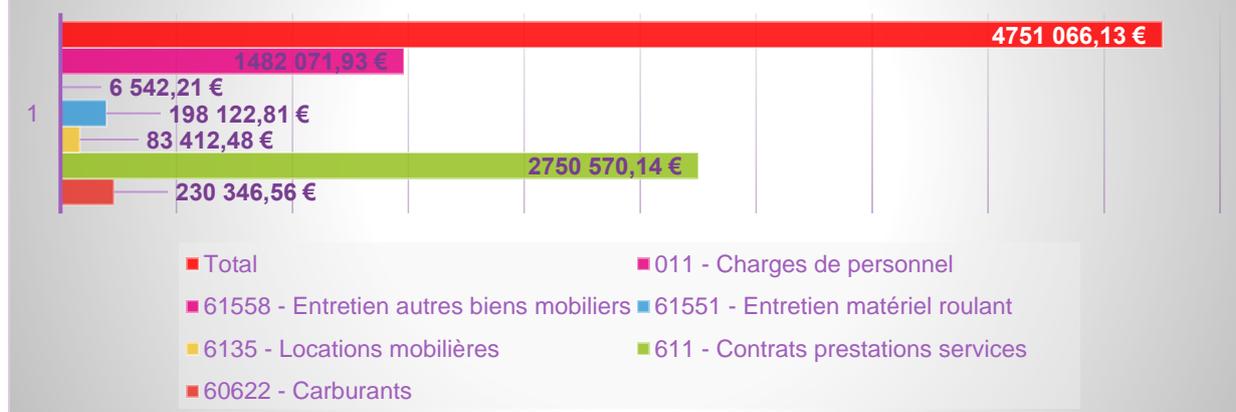
Recettes de fonctionnement 2022



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à env. 4 751 066 € pour l'exercice 2022 soit une augmentation de 9.41% par rapport à 2021, la cause principale étant la forte hausse du coût du carburant.

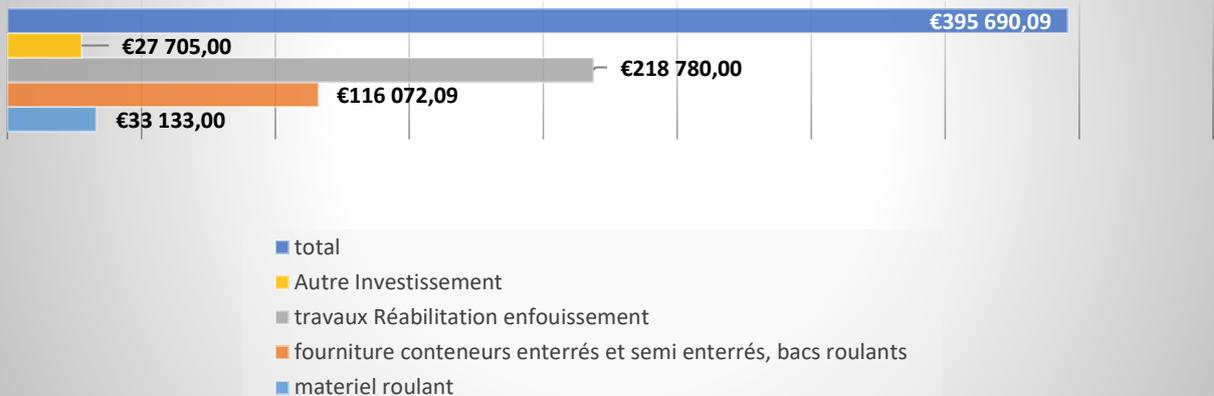
dépenses de fonctionnement 2022



5.2 Investissement

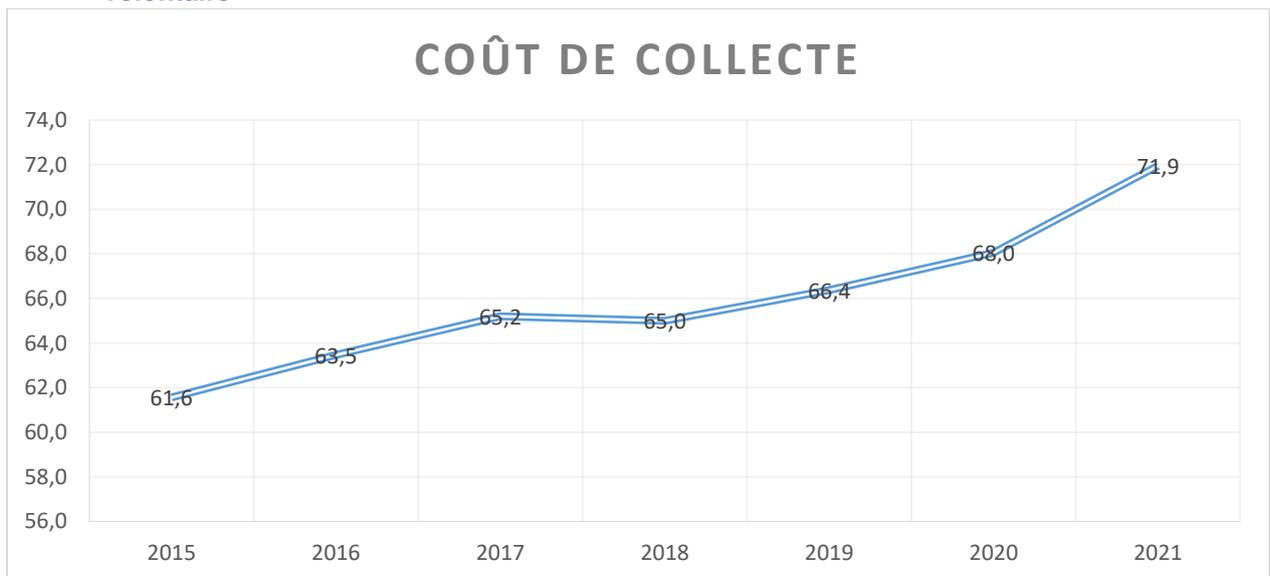
Les dépenses d'investissement s'élèvent à env. 395 690 € pour l'exercice 2022, soit une baisse de 11.11% par rapport à 2021, la cause principale étant les délais de livraison du véhicule de collecte (reste à réaliser)

dépenses d'investissement 2022



5.3 coûts de collecte et incinération

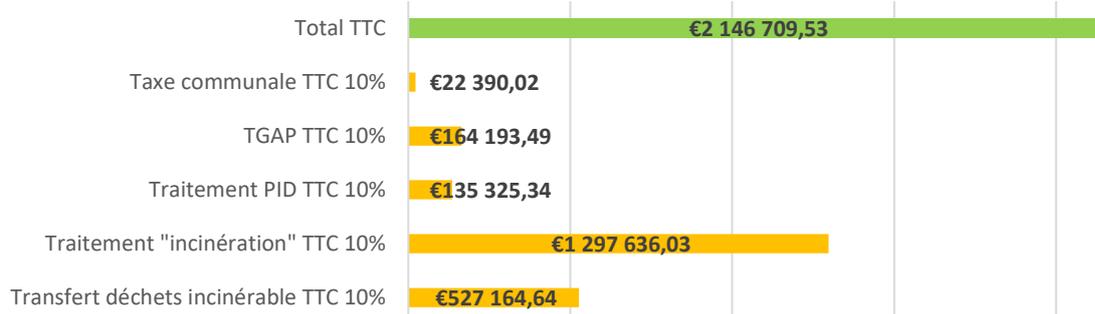
- **Coût de collecte OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »**



Les coûts de collectes sont fortement liés au prix du carburant, à l'entretien des véhicules et au prix du transfert... Depuis plusieurs années, ces deux points ont fait l'objet d'une inflation non négligeable sur les dernières années.

- **Coût de transfert et traitement des OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »**

Coût de Transfert et incinération OM et PID



Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 074-247400690-20230925-20230925DEC83-DE



Pour tout renseignement complémentaire :

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes du Genevois

info@cc-genevois.fr